

# Le Plan Rhône (France) et les approches économiques

*Rhône master plan (France) and economical approaches*

Bruno LEDOUX

Consultant

Natural risk evaluation

International workshop

# La politique française de prévention du risque inondation

- Une déclinaison par bassin versant
  - Programmes d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)
  - Plans Grands Fleuves
    - Dont le Plan Rhône

# Le Plan Rhône

- 1998 : Définition (par l'Etat) d'un Programme décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône
- Crues de 2002 et 2003 (après les crues de 1993 et 1994)
  - Forte demande publique (Etat et collectivités) d'une stratégie globale de prévention du risque inondation
- 2005 : Comité Interministériel à l'Aménagement du Territoire arrête le principe de l'élaboration du Plan Rhône
- Document stratégique validé en 2006

# Le Plan Rhône

## Un projet global de développement durable

- Une triple ambition :
  - Prévention des inondations / développement en zone inondable
  - Cadre de vie des habitants
  - Assurer le développement économique
- Six volets thématiques :
  - Prévention des risques liés aux inondations
  - Patrimoine et culture ; qualité des eaux, ressource et biodiversité ; énergie ; transport fluvial ; tourisme

# Stratégie globale inondations fleuve Rhône

- Une démarche partenariale Etat / collectivités
- Une forte implication de l'Etat
- Quatre objectifs opérationnels
  - Réduire les inondations
    - Fiabilisation (sécurisation) des digues
    - Réduction des temps de submersion
    - Préservation et optimisation des zones d'expansion des crues
  - Réduire la vulnérabilité
  - Savoir mieux vivre avec les crues
  - Coordonner les efforts sur les affluents

# Inondations et économie

## Les enjeux financiers

- Rhône aval
  - Inondations 2003 : un milliard d'euros
  - Contrat de projet interrégional Plan Rhône (2007-2013) : 182 M€
  - Montant total du programme de sécurisation estimé à 400 M€

# Inondations et économie

## Processus de décision des investissements

- Avant 2011 :
  - La réalisation des ouvrages hydrauliques : la réponse à la catastrophe
  - Le dimensionnement des ouvrages (niveau de protection) : en fonction de la crue historique et/ou des budgets disponibles
  - La comparaison « efficacité et coût » des ouvrages et d'autres solutions de prévention : absente
- 2009, sur le Rhône, l'Etat décide d'introduire des analyses coûts-bénéfices pour évaluer l'opportunité économique de tous les projets

## Etat de l'art en 2009 en matière d'approche économique dans le domaine des inondations

- Pas d'obligation d'ACB
- Une pratique très peu répandue
- Des méthodes de calcul médiocres
  - Pas de retour d'expérience détaillé post-catastrophe
  - Pas de recherche-développement
- Pas de culture « économique » ni au sein des maîtres d'ouvrages, ni au sein des financeurs
- Très peu de bureaux d'études spécialisés



## La commande de la Mission Rhône : un guide de réalisation des ACB inondations

- Volonté de l'Etat : les projets « Plan Rhône, volet inondation » doivent réaliser des ACB
  - Pour démontrer leur opportunité économique
  - Afin de bénéficier des financements « Plan Rhône »
- 2009-2010 : élaboration d'un guide ACB
  - Définition d'un outil standardisé pour l'analyse coût-bénéfice des projets de prévention des inondations du Rhône
  - Outil mis à la disposition des maîtres d'ouvrage

# L'outil standard

- Une base de données numériques et géolocalisées des biens et activités situés dans la ZI de la vallée du Rhône
- Un catalogue de « fonctions de dommage »
- Un guide d'accompagnement pour la conduite d'une ACB des projets de prévention des inondations



# Vocation de l'ACB

- L'objectif n°1 : fournir une aide à la décision pour les financeurs
- L'objectif n°2 : aider les maîtres d'ouvrage à :
  - élaborer (dimensionner) leurs projets
  - expliciter et argumenter les raisons de leur choix
- Mais
  - Il faut éviter le risque de réduire l'aide à la décision aux résultats de l'ACB
  - La décision politique peut être non conforme avec les résultats de l'ACB ; c'est légitime, à condition de l'expliquer
- Ce qui est visé : un véritable débat local autour des projets

# Une démarche en deux temps

- Il faut distinguer très explicitement deux temps dans l'approche économique :
  - Le diagnostic territorial et économique du risque
    - Estimation des conséquences de l'inondation du territoire d'étude (en l'état actuel) (= évaluation du risque)
    - Etape qui fournit déjà la matière à engager le débat local autour du projet de réduction du risque et de sa pertinence
  - Une évaluation de l'intérêt du projet : par le biais d'une ACB

- Les premières études s'appuyant sur ce guide viennent d'être engagées...
- Merci pour votre attention